



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie

Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par : Caroline BIARD

Tél : 04 56 82 58 19

Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes
Séance du mardi 16 février 2016**

N° 001-D 16.02.2016

L'an deux mil seize, le seize février à neuf heures, le Conseil d'Administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière, en salle Doyen Maillet du bâtiment Pierre-Mendès-France après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour : Approbation du relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du 19 janvier 2016

Membres présents : Lise DUMASY, Sébastien BERNARD, Hervé COURTOIS, Anne-Marie GRANET ABISSET, Ahmed LBATH, Jean Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Robert BONAMY, Mary CALLANAN, Kirsten MARTEN, Sylvie MARTIN MERCIER, Françoise PAPA, Walid RACHDI, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFAL, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Ludovic BRUN, Camille DUGELAY, Tanguy MAQUINGHEN, Clément ROUQUIER, Gaspard TERRAY, Jérôme VITRE, Edith BOLF, France-Dominique LOUIE.

Membres représentés : Marie-Laurence CARON-FASAN (procuration à Robert BONAMY), Manuel MUNOZ (procuration à Sébastien BERNARD), Nicolas DARAGON (procuration à Lionel FILIPPI), Sylvie

VIANNET (procuration à Jean-Philippe VUILLIEZ), Almudena DELGADO LARIOS (procuration à Hervé COURTOIS).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente

Le projet de relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du 19 janvier 2016, transmis avec la convocation appelle une demande de modification de la part de Mme Mitra KAFAL. La modification est prise en compte et le relevé de décisions soumis au vote intègre cette correction.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	37
Membres présents	27
Membres représentés	5
Nombre de votants	32
Voix favorables	30
Voix défavorable	2
Abstentions	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à la majorité, le relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du 19 janvier 2016, intégrant la modification demandée.

Fait à St- Martin- d'Hères, le 17 février 2016

Pour la Présidente et par délégation

Le Directeur général des services,

Joris BENELLE


Le Directeur général
des services
Nicolas MATHEY

Publié le : 01/03/16

Transmis au Rectorat le : 01/03/16

Saint-Martin-d'Hères, le 1er mars 2016

Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie

Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Affaire suivie par : Vicky SAUGRIN

Tél : 04 76 82 59 71

Mél. : vicky.saugrin@univ-grenoble-alpes.fr

Relevé de décisions du Conseil d'Administration

Mardi 19 janvier 2016

Approuvé par le conseil d'administration du 16.02.2016

Ordre du jour

1- Informations,

2- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 janvier 2016,

3- Affaires institutionnelles :

3.1 Délégations de pouvoir accordées par le Conseil d'Administration à Mme la Présidente,

3.2 Désignation d'un Vice-Président fonctionnel « culture et culture scientifique »

3.3 Désignation des représentants aux instances du GIP ADUDA.

4- Affaires financières

4.1 Tarifs d'inscription à l'école d'hiver en management de la créativité – Programme IDEFI Promising,

5- Questions diverses

Assistent à la séance, en qualité de membres, à voix délibératives (situation appréciée à l'ouverture de la séance).

Membres présents : Lise DUMASY, Marie-Laurence CARON FASAN, Hervé COURTOIS, Pierre THIBAUT, Jean-Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Robert BONAMY, Mary CALLANAN, Kirsten MARTENS, Manuel MUNOZ, Françoise PAPA, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Ludovic BRUN, Camille DUGELAY, Tanguy MAQUINGHEN, Clément ROUQUIER, Gaspard TERRAY, Laora VACHAUD, Jocelyne GARNIER, France-Dominique LOUIE, Sylvie VIANNET.

Membres représentés : Sébastien BERNARD (procuration à Manuel MUNOZ), Almudena DELGADO LARIOS (procuration à Lionel FILIPPI), Anne-Marie GRANET ABISSET (procuration à Hervé COURTOIS), Nicolas DARAGON (procuration à Jean-Philippe VUILLEZ), Sylvie MARTIN MERCIER (procuration à Pierre THIBAUT), Claus HABFAST (procuration à Kirsten MARTENS), Walhid RACHIDI (procuration à Orianna SOTO), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS).

Membres absents ou excusés : Christoph SORGER, Ahmed LBATH.

Assistent à la séance, en qualité d'invités :

- Monsieur Joris BENELLE, Directeur Général des services,
- Monsieur Nicolas MATHEY, Directeur Général des services Adjoint,
- Madame Martine PEVET, Directeur Général des services Adjoint,
- Mme Marjorie FRAISSE, DGD Appui Institutionnel et à la Stratégie,
- M. Jean Michel MIEL, Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h00.

Ordre du jour :

1- Informations

- Mme La Présidente propose une modification dans la présentation des points mis à l'ordre du jour. En effet, elle propose que le point concernant la désignation d'un Vice-Président fonctionnel « culture et culture scientifique » soit traité en premier car la candidate, Mme BORDEAUX qui doit s'absenter pour raison professionnelle, tient à être présente afin d'effectuer sa présentation et répondre aux éventuelles questions des administrateurs. Les administrateurs acceptent.
- Mme la Présidente indique qu'elle souhaite qu'une délibération soit ajoutée à l'ordre du jour si les administrateurs y sont favorables. Il s'agit du changement de dénomination du bâtiment « Latour Maubourg » en bâtiment Marguerite SOUBEYRAN, prévu au mois d'avril pour les 20 ans de l'IUT Valence. Les administrateurs ne s'y opposant pas, ce point sera donc soumis au vote des élus.
- Elle fait ensuite état de la mise en place d'une commission « finances » et du comité électoral consultatif de l'établissement.
- Elle soumet également l'idée de créer un groupe de travail sur le lancement du travail sur le règlement intérieur de l'établissement.

- Elle précise ensuite, concernant le dossier IDEX, que la présentation orale devant le jury s'est tenue cette semaine. Les retours sont plutôt positifs et les résultats seront connus d'ici la fin de la semaine.
- Mme la Présidente rappelle la réunion du Conseil Académique (CAC) de l'établissement, réunissant la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et la Commission de la Recherche (CR), qui est prévue le 26 janvier prochain afin de procéder à l'élection du président du CAC, puis des vice-présidents Formation et Recherche.

Elle indique en sus, qu'en égard à l'interprétation des textes réglementaire par le service juridique du Ministère, il sera également nécessaire que le CAC Restreint donne un avis sur la proposition d'un vice-président en charge de la présidence du CAC restreint. En effet, elle précise que selon le Ministère, la personne qui préside le CAC Restreint lorsqu'il examine des questions individuelles relatives au recrutement ou à la carrière des enseignants-chercheurs, doit impérativement être élue du Conseil Académique.

2- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 janvier 2016

Un administrateur souhaite qu'il soit précisé que l'étudiant absent lors de la séance du 7 janvier était excusé et non absent.

Aucune autre remarque n'étant apportée, il est donc procédé au vote :

Membres en exercice	36
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Abstentions	0

Au regard des votes, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

3- Affaires institutionnelles :

3.1 Désignation d'un Vice-Président fonctionnel « culture et culture scientifique »

Mme la Présidente indique que les statuts de l'UGA disposent que l'établissement peut se doter de Vice-Présidents fonctionnels. Ces Vice-Présidents sont élus par le Conseil d'Administration, sur proposition de la Présidente. Il est aujourd'hui proposé d'élire une Vice-Présidente « culture et culture scientifique ». La candidate, proposée par la Présidente, est Marie-Christine BORDEAUX.

Mme BORDEAUX présente son parcours au sein du site grenoblois, notamment au sein de l'ex-université Stendhal et de la COMUE.

Elle indique que l'objectif est de mener une politique de culture et culture scientifique, et de traiter la culture dans le sens large du terme sur l'ensemble du site.

Un administrateur souhaite savoir comment s'articulera cette mission entre l'UGA et la COMUE.

Mme BORDEAUX indique qu'il est en effet essentiel de mettre en place une structure de coopération et de dialogue pour définir les modalités de cette nécessaire articulation.

Un administrateur s'interroge ensuite sur l'articulation de cette politique culturelle avec la formation de manière globale, et quel en sera l'impact sur la formation.

Mme BORDEAUX répond qu'une réflexion est en cours sur ce point car il s'agit d'une nouvelle mission culturelle dans l'UGA. L'université fonctionnait déjà de manière privilégiée avec les filières « arts du spectacle ». En effet, il est important d'être directement relié à la vie étudiante, afin de mettre en place une politique de démocratie culturelle efficace, faite par les étudiants, les chercheurs, les enseignants-chercheurs et le personnel.

Mme la Présidente s'interroge sur l'interaction avec le site de Valence.

Mme BORDEAUX explique qu'il existe déjà un partenariat actif avec Valence, mais qu'il sera indispensable de renforcer les échanges entre les deux sites. Elle ajoute qu'un travail est en cours sur la mise en place d'une commission culturelle composée de membre de l'agglomération Drôme-Ardèche et des représentants du site de Valence.

A la demande d'un administrateur, il est procédé à un vote par bulletin secret.

Après dépouillement, le résultat du scrutin est le suivant :

Membres en exercice	36
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	32
Voix défavorables	2
Abstentions	0

Au regard des votes, Madame Marie-Christine BORDEAUX est élue Vice-Présidente en charge de la culture et de la culture scientifique de l'Université Grenoble-Alpes au premier tour de scrutin à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

M. Ludovic BRUN, représentant de l'UNEF quitte la séance et est remplacé par sa suppléante, Mme Marine HAURILLON.

3.2 Délégations de pouvoir accordées par le Conseil d'Administration à Mme la Présidente

M. Pascal LOUVET présente les propositions de délégations de pouvoir accordées par le Conseil d'Administration à Mme la Présidente. Il précise que l'objectif est d'alléger la quantité de décisions prise en séances pour privilégier les questions d'ordre stratégique.

Mme Mitra KAFAL s'étonne du fait que la création de filiales et fondations, qui n'est pas un acte anodin, soit une compétence qu'il soit proposé de déléguer à Mme la Présidente. Elle demande que cette compétence reste du ressort du Conseil d'Administration. Sa demande reçoit un accueil favorable et ce point sera donc retiré de la proposition de délégation de pouvoir qui sera soumise au vote.

Mme Mitra KAFAL s'interroge sur la « délégation de pouvoir relative à la répartition des emplois alloués à l'établissement ».

Le fait ensuite débat ; des membres estimant qu'il est important que cela reste de la compétence du Conseil d'Administration, ce point est donc retiré de la proposition de délégation de pouvoir qui sera soumise au vote.

Après discussion, il est acté de retirer ce point de la proposition de délégation de pouvoir qui sera soumise au vote.

M. Pascal LOUVET, précise en sus que conformément à ce que prévoit cette délégation de pouvoir, il sera régulièrement fait état, en Conseil d'Administration, des décisions prises par Mme la Présidente, dans le cadre de cette délégation.

A la suite de cet échange, la délibération est soumise au vote et les résultats sont les suivants :

Membres en exercice	36
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	33
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, les délégations de pouvoir accordées par le Conseil d'Administration à Mme la Présidente de l'Université Grenoble-Alpes.

3.3 Désignation des représentants aux instances du GIP ADUDA

Mme la Présidente indique qu'il convient de procéder à la désignation de deux représentants titulaires et de deux représentants suppléants afin de siéger à l'assemblée générale du GIP ADUDA, ainsi qu'un représentant titulaire pour le conseil d'orientation stratégique.

Elle précise que la convention avec le GIP ADUDA doit faire l'objet d'une modification, car le nombre de sièges prévus ne correspond pas au nombre de voix.

Elle souligne néanmoins l'importance de signer la convention dès à présent, mais afin de mettre en cohérence le nombre de représentants avec le nombre de voix, il sera nécessaire par la suite désigner un troisième représentant de l'UGA à l'assemblée générale du GIP ADUDA.

M. Pascal LOUVET présente les candidatures des représentants de l'UGA aux instances du GIP de l'ADUDA, à savoir :

- Pour siéger à l'assemblée générale :
 - Lise DUMASY en qualité de titulaire et Jérôme GENSEL en qualité de suppléant,
 - Pascal LOUVET en qualité de titulaire et Konstantin PROTASSOV en qualité de suppléant.
- Pour siéger au Conseil d'orientation stratégique :
 - Roland PELURSON.

Membres en exercice	36
Membres présents	26

Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Abstentions	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la désignation de :

- Deux titulaires et deux suppléants, pour siéger au sein de l'Assemblée Générale du GIP ADUDA en qualité de représentants de l'UGA :
 - Mme la Présidente en qualité de titulaire et M. Jérôme GENSEL en qualité de suppléant,
 - M. Pascal LOUVET en qualité de titulaire et M. Konstantin PROTASSOV en qualité de suppléant.
- Un administrateur de l'UGA pour siéger au sein du Conseil d'Orientation du GIP ADUDA :
 - M. Roland PELURSON.

4- Affaires financières

4.1 Tarifs d'inscription à l'école d'hiver en management de la créativité – Programme IDEFI Promising

Pascal LOUVET explique que cette Ecole d'hiver offre aux entreprises, associations, collectivités et indépendants à la recherche de nouvelles compétences, une opportunité d'apprendre l'innovation et la créativité autrement, dans une logique de mise en réseau et de partage d'expériences.

L'idée est de mettre en place cet événement sur le site grenoblois, dans le cadre du projet IDEFI Promising, précédemment porté par l'ancien établissement Université Pierre-Mendès-France. Les frais d'inscription permettront de couvrir une partie des frais d'organisation de l'évènement.

A la suite d'une demande des administrateurs, il est procédé à une modification de la date d'application des tarifs. Le vote par le Conseil d'Administration des tarifs n'ayant lieu que ce jour, 19 janvier 2016, il est proposé que le tarif pour les inscriptions « tardives » ne soit appliqué qu'à compter du 20 janvier (et non du 15 janvier comme initialement proposé).

Il est ensuite procédé au vote.

Membres en exercice	36
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorables	0
Bulletins blancs	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, les tarifs d'inscription à l'école d'hiver en management de la créativité – Programme IDEFI Promising.

Mme la Présidente présente la délibération suivante au vote des administrateurs.

5- Changement de dénomination du bâtiment « Latour-Maubourg en bâtiment Marguerite SOUBEYRAN

Afin de pallier le manque de visibilité du bâtiment qui n'est identifié que par référence directe à sa situation dans le quartier Latour-Maubourg, il est proposé que le Bâtiment Latour-Maubourg prenne le nom de Marguerite SOUBEYRAN. Il est précisé que les collectivités de la Drôme soutiennent cette initiative. L'inauguration aura lieu le 6 avril 2016.

Mme Valérie MOLERO vient présenter le projet aux membres du Conseil d'Administration.

Il est procédé au vote à la suite de cette présentation.

Membres en exercice	36
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorable	0
Bulletins blancs	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, le changement de dénomination du bâtiment Latour-Maubourg (Valence) en Pôle Universitaire Marguerite SOUBEYRAN.

6- Questions diverses

Mme la Présidente fait ensuite état de la mise en place de trois commissions et groupes de travail :

- **une commission finances,**

M. Pascal LOUVET rappelle que le Conseil d'Administration doit examiner les questions financières relatives notamment au compte financier. Dans cette mesure, la commission « Finances » effectuera un travail préparatoire, émettra des avis ou des recommandations sur les points qui lui seront soumis mais pourra également s'auto-saisir sur des points particuliers.

Il est proposé qu'elle soit composée de six membres de la CFVU et de la CR et de six membres du Conseil d'Administration. De plus, il est souhaitable que cette commission soit inscrite dans le règlement intérieur de l'établissement, étant donné qu'il s'agit d'une commission permanente, à différencier d'un groupe de travail ponctuel. Une synthèse des prérogatives de cette commission sera envoyée aux membres du Conseil d'Administration qui désigneront lors du prochain Conseil d'administration les représentants.

- **un comité électoral consultatif,**

M. Pascal LOUVET indique que le comité électoral consultatif de l'établissement est prévu par l'article 49 des statuts de l'UGA. Il est nécessaire de prévoir une installation rapide afin d'organiser les différentes élections qui rythment la vie de l'établissement.

- **un groupe de travail sur le règlement intérieur,**

M. Pascal LOUVET explique que ce groupe de travail regroupera des membres du Conseil d'Administration, du Comité Technique, de l'équipe politique et de l'équipe administrative. Il est souhaitable que le règlement intérieur soit proposé au vote du comité technique renouvelé (soit après les élections professionnelles) probablement dans le courant du mois de mai ou juin 2016.

En l'absence d'autre point à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration se termine à 16H15.